



Lycée d'Enseignement Agricole Privé Blain-Derval



Décembre 2011



- ◆ Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole Privé
- ◆ Unité de Formation par Apprentissage du CFA de l'ESA d'Angers
- ◆ Centre de Formation Continue

Site de DERVAL

29 rue de Rennes
44590 Derval
Tél : 02.40.07.72.72
Fax : 02.40.07.02.17
Email : derval@cneap.fr
www.eaderval.fr

Site de BLAIN

28bis rue Bizeul
44130 Blain
Tél : 02.40.87.15.12
Fax : 02.40.79.85.61
Email : blain@cneap.fr
www.lp-lesprateaux-blain.com

Madame, Monsieur,

En tant que dirigeant ou représentant d'une entreprise, vous êtes au cœur du développement de l'économie. Dans la période difficile que notre pays, et le monde, traversent, la vitalité économique des entreprises reste bien la seule clef de la bonne santé de nos sociétés. Qui dit activité économique, dit emploi. Une formation de qualité est la garantie d'un travail bien fait.

En 1949, la même année, l'Ecole d'agriculture de Derval et le lycée « Les Prateaux » de Blain, étaient fondés. Pour des raisons stratégiques, ces deux établissements ont aujourd'hui fusionné. **Depuis le 1^{er} septembre, il n'y a plus qu'une seule association, responsable de la gestion d'un seul établissement. Les deux sites ont été conservés, avec leurs formations propres, complémentaires les unes des autres. A Derval, la production et la gestion, à Blain, les services à la personne et aux territoires.**

Le Lycée d'Enseignement Agricole Privé (LEAP) Blain-Derval, compte aujourd'hui plus de six cent trente élèves, apprentis et étudiants. Avec un budget de plus de trois millions sept cent mille euros, le lycée Blain-Derval participe activement au dynamisme économique et social du département de Loire-Atlantique, et, plus globalement, de la Bretagne sud et des Pays de la Loire, d'où est issue la majorité des apprenants.

L'établissement a une mission d'enseignement et de formation technologique et professionnelle agricole qu'il dispense essentiellement à travers deux canaux :

- ✓ **Le Lycée** instruit et accompagne les élèves, de la quatrième au BTS, dans des domaines aussi variés que :
 - les productions animales et végétales (site de Derval),
 - la gestion (site de Derval),
 - le machinisme, l'agroéquipement et des travaux publics (site de Derval),
 - les services à la personne (site de Blain),
 - les services aux territoires (site de Blain),
 - la vente (site de Blain).





Lycée d'Enseignement Agricole Privé Blain-Derval



- ✓ **L'Unité de Formation par Apprentissage (UFA) de Derval**, est rattachée au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du Groupe Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) d'Angers. Notre UFA, qui reçoit actuellement quarante cinq apprentis, est positionnée sur le secteur du machinisme et de la production agricole. Depuis plusieurs années, nous demandons l'autorisation à la Région d'ouvrir de nouvelles formations dans les domaines de la maintenance et des agroéquipements.

Nous portons les valeurs chrétiennes que nos fondateurs nous ont transmises. Nous pensons la personne dans sa globalité, et nous nous efforçons d'accompagner les jeunes et les adultes qui nous font confiance, sur les chemins de la conscience et de l'engagement, afin qu'ils soient des personnes fières de leur métier et de leur vie.

Voici, rapidement brossées, les principales caractéristiques de notre établissement.

Votre entreprise est redevable de la Taxe d'Apprentissage. Si vous souhaitez contribuer à notre mission de formation, voici quelques précisions pour orienter votre contribution en toute connaissance de cause (voir dépliant joint) :

- ✓ La part **QUOTA** de la taxe d'apprentissage ne peut être perçue que par le «**CFA de l'ESA d'Angers – UFA de Derval**». En affectant cette part de la Taxe d'Apprentissage à ce CFA, vous nous aidez à former les jeunes apprentis qui seront peut-être demain salariés de votre entreprise.
- ✓ Mais vous pouvez orienter directement vers «**le LEAP Blain-Derval**» la partie **HORS QUOTA** de la taxe d'apprentissage dans les catégories **A – B et C**, cette dernière par cumul. Cela représente l'intégralité du hors quota. **Mais attention ! Votre entreprise doit indiquer qu'elle souhaite le cumul des catégories pour qu'il soit effectif.**

En fonction des besoins de formation et en collaboration avec les entreprises associées au développement du territoire, l'établissement adapte ses installations et acquiert de nouveaux moyens pédagogiques, tout en privilégiant les partenariats.

C'est grâce à votre versement que notre établissement pourra développer ses structures de formation, mieux accueillir les jeunes qui sont les futurs salariés et cadres de notre société de demain. Ensemble, nous préparons leur avenir.

Le lycée d'enseignement agricole privé Blain-Derval est membre de la Fédération CNEAP (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) et adhère à l'ASP (Au Service de la Profession), organisme collecteur agréé dont vous pouvez éventuellement utiliser les services, si vous le souhaitez.

En vous remerciant par avance pour votre contribution au développement de nos deux sites, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. Gilbert LECOQ (Président de l'AEFPA Blain-Derval)

M. Hervé PIBAROT (Directeur)

Afin de mieux connaître le Lycée
vous pouvez consulter nos sites

www.eaderval.fr
www.lp-lesprateaux-blain.com

Pour tout renseignement complémentaire
contacter

☎ 02.40.87.15.12

Mme BAUCHEREL Christine

☎ 02.40.07.72.72

Mme RICOUL Anne